

<p style="text-align: center;">PROCES VERBAL DU CONSEIL FACULTE DES LETTRES, LANGUES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES MERCREDI 24 JUIN 2009</p>
--

Madeleine Descargues-Grant, Directrice de la FLLASH ouvre la séance à 9h30. S'agissant du premier Conseil de la FLLASH, depuis les nouvelles élections, un tour de table est fait afin de présenter tous les membres présents.

1- Informations de la Directrice

- Evaluation Master – AERES

L'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) a attribué la mention A au master lettres langues sciences humaines de la FLLASH.

- Attribution des moyens

Madeleine Descargues-Grant rappelle que désormais, un nouveau mode de répartition des moyens se met en place. Jusqu'à présent, l'attribution des moyens se faisait selon le nombre des étudiants inscrits au 15 janvier (remontée SISE). Désormais, une des variables prise en compte est le nombre d'étudiants ayant obtenu au moins une note supérieure à zéro dans l'année. Il est donc souhaitable qu'un contrôle continu soit établi le plus rapidement possible dès le premier semestre.

- L'évaluation des enseignements

Madeleine Descargues-Grant informe les conseillers qu'elle a demandé aux responsables de départements de lui transmettre quelques noms d'enseignants volontaires afin de tester cette nouvelle procédure.

- FSDIE

Madeleine Descargues-Grant informe les conseillers sur le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes qui permet de financer des actions en vue d'améliorer la vie étudiante à l'université. Pour cela chaque association ou groupe d'étudiants doit monter un dossier qui sera soumis au vote des différentes instances.

- Calendrier de pré-rentree

Se référer au document joint en séance.

- DPES

Madeleine Descargues-Grant informe les conseillers de la mise en place du Diplôme Préparatoire à l'Enseignement Supérieur. La gestion se fera par le CEPPE de manière transversale.

- Sessions du CLES 2009-2010

La première session aura lieu les 14 et 15 décembre 2009.

La seconde session aura lieu les 29 et 30 mars 2010.

- Remises de diplômes

La remise de diplômes dans le cadre de la licence professionnelle de Cambrai aura lieu le vendredi 4 septembre 2009.

La remise de diplômes dans le cadre des Masters 2 de la FLLASH aura lieu le vendredi 27 novembre 2009.

2- Décisions Budgétaires Modificatives

Cédric Edart présente les DBM de rattachement :

- 24 490,00 € - contribution IUFM 2007/2008
- 20 435,00 € - complément de crédits de fonctionnement pédagogique
- 22 540,00 € - solde plan pluriannuel d'investissement

La DBM est adoptée à l'unanimité des membres du conseil.

3- Postes enseignants : bilan recrutements 2009 et publications pour 2010

Mme Descargues-Grant commente le bilan des recrutements au titre de l'année 2009 (document joint en annexe).

Elle présente ensuite les propositions de publications de postes pour l'année 2010 (document joint en annexe) ; propositions votées à l'unanimité par les membres du Conseil qui laissent la possibilité à la Directrice de la FLLASH de modifier ces orientations si nécessaire dans l'intérêt de la composante.

4- Convention avec la Municipalité de Valenciennes

Madeleine Descargues-Grant présente la convention qui a pour objet la mise en place d'une collaboration scientifique et pédagogique entre l'Université de Valenciennes et la bibliothèque municipale classée de Valenciennes.

La convention est adoptée à l'unanimité des membres du conseil.

5- Questions diverses

NEANT

Etaient présents :

Collège A : J.C. Abramovici – C. Beck – E. Bonnet – M. Descargues-Grant – S. Hirschi – K. Zieger.

Collège B : C. Barat – F. Li Crapi – E. Panier – C. Petillon – M. Sforzin.

Collège IATOSS : R. Duthilleul – M. Ringeval.

Collège des usagers :

Collège personnalités extérieures : E. Delapierre – S. Tranoy.

Invités : C. Edart – L. Hincker – F. Gilles.

Ont donné pouvoir :

Collège A : S. Gouazé à M. Descargues-Grant

Collège B : V. Richardot à M. Sforzin

Collège IATOSS : R. Denoyelle à M. Ringeval

Collège personnalités extérieures : M.P. Dion à E. Delapierre

Absents excusés : M.P Mairesse